

SMCP

Société anonyme à conseil d'administration au capital social de 82 687 319 euros
Siège social : 49 rue Etienne Marcel, 75001 Paris
819 816 943 RCS Paris

RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES ATTRIBUTIONS GRATUITES D'ACTIONS

Exercice clos le 31 décembre 2019

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, le Conseil d'administration de la Société vous informe par son rapport spécial, des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 du même Code concernant les attributions gratuites d'actions.

L'assemblée générale des actionnaires de la Société en date du 18 juin 2018 a, dans sa 28ème résolution à caractère extraordinaire, autorisé sous certaines conditions l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre, au bénéfice des mandataires sociaux ou des membres du personnel salarié de la Société ou des sociétés qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-1 du Code de commerce.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le Conseil d'administration de la Société du 20 mars 2019 a décidé de procéder à une attribution gratuite d'actions ordinaires à émettre par la Société au profit de certains cadres du groupe SMCP (les « **Managers** » ou les « **Bénéficiaires** »).

Actions attribuées gratuitement en 2019	
Date de l'assemblée générale des actionnaires	18 juin 2018
Date du Conseil d'administration	20 mars 2019
Nombre total d'actions attribuées	132 000
Nombre total d'actions attribuées aux mandataires sociaux	35 000
<u>Mandataires sociaux</u> :	
Monsieur Daniel Lalonde	29 000
Monsieur Ylane Chétrite	6 000

Type d'actions attribuées	Nombre d'actions attribuées	Valeur des actions attribuées (en euros) ¹
Actions qui, durant l'année et à raison des mandats et fonctions exercés dans la Société, ont été attribuées gratuitement à chacun des mandataires par la Société et par celles qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce	Monsieur Daniel Lalonde : 29 000	458 200
	Monsieur Ylane Chétrite: 6 000	94 800
Actions qui ont été attribuées gratuitement, durant l'année à chacun des mandataires, à raison des mandats et fonctions qu'ils y exercent, par les sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce	Néant	Néant

¹ Sur la base du cours de bourse à la clôture le 20 mars 2019, soit 15,80 euros

Actions qui, durant l'année, ont été attribuées gratuitement par la Société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, à chacun des dix salariés de la société non mandataires sociaux dont le nombre d'actions attribuées gratuitement est le plus élevé	97 000	1 532 600
Actions qui, durant l'année, ont été attribuées gratuitement par la Société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, à l'ensemble des salariés bénéficiaires ainsi que le nombre de ceux-ci et la répartition des actions attribuées entre les catégories de ces bénéficiaires.	Nombre total : 132 000	2 085 600

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le Conseil d'administration de la Société du 17 avril 2019 a décidé de procéder à une attribution gratuite d'actions ordinaires à émettre par la Société au profit de certains cadres du groupe SMCP (les « **Managers** » ou les « **Bénéficiaires** »).

Actions attribuées gratuitement en 2019	
Date de l'assemblée générale des actionnaires	18 juin 2018
Date du Conseil d'administration	17 avril 2019
Nombre total d'actions attribuées	30 000
Nombre total d'actions attribuées aux mandataires sociaux	0

Type d'actions attribuées	Nombre d'actions attribuées	Valeur des actions attribuées (en euros) ²
Actions qui, durant l'année et à raison des mandats et fonctions exercés dans la Société, ont été attribuées gratuitement à chacun des mandataires par la Société et par celles qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce	Néant	Néant
Actions qui ont été attribuées gratuitement, durant l'année à chacun des mandataires, à raison des mandats et fonctions qu'ils y exercent, par les sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce	Néant	Néant
Actions qui, durant l'année, ont été attribuées gratuitement par la Société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, à chacun des dix salariés de la société non mandataires sociaux dont le nombre d'actions attribuées gratuitement est le plus élevé	Néant	Néant
Actions qui, durant l'année, ont été attribuées gratuitement par la Société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, à l'ensemble des salariés bénéficiaires ainsi que le nombre de ceux-ci et la répartition des actions attribuées entre les catégories de ces bénéficiaires.	Nombre total : 30 000	426 000

² Sur la base du cours de bourse à la clôture le 17 avril 2019, soit 14,20 euros

L'assemblée générale des actionnaires de la Société en date du 7 juin 2019 a, dans sa 29ème résolution à caractère extraordinaire, autorisé sous certaines conditions l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre, au bénéfice des mandataires sociaux ou des membres du personnel salarié de la Société ou des sociétés qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-1 du Code de commerce.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le Conseil d'administration de la Société du 21 novembre 2019 a décidé de procéder à une attribution gratuite d'actions ordinaires à émettre par la Société au profit de certains cadres du groupe SMCP (les « **Managers** » et les « **Bénéficiaires** »).

Actions attribuées gratuitement en 2019	
Date de l'assemblée générale des actionnaires	7 juin 2019
Date du Conseil d'administration	21 novembre 2019
Nombre total d'actions attribuées	4 064
Nombre total d'actions attribuées aux mandataires sociaux	0

Type d'actions attribuées	Nombre d'actions attribuées	Valeur des actions attribuées (en euros)³
Actions qui, durant l'année et à raison des mandats et fonctions exercés dans la Société, ont été attribuées gratuitement à chacun des mandataires par la Société et par celles qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce	Néant	Néant
Actions qui ont été attribuées gratuitement, durant l'année à chacun des mandataires, à raison des mandats et fonctions qu'ils y exercent, par les sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce	Néant	Néant
Actions qui, durant l'année, ont été attribuées gratuitement par la Société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, à chacun des dix salariés de la société non mandataires sociaux dont le nombre d'actions attribuées gratuitement est le plus élevé	24	277
Actions qui, durant l'année, ont été attribuées gratuitement par la Société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, à l'ensemble des salariés bénéficiaires ainsi que le nombre de ceux-ci et la répartition des actions attribuées entre les catégories de ces bénéficiaires.	Nombre total : 4 064	46 899

³ Sur la base du cours de bourse à la clôture le 21 novembre 2019, soit 11,54 euros

Le Conseil d'administration de la Société du 5 décembre 2019 a décidé de procéder à une attribution gratuite d'actions ordinaires à émettre par la Société au profit de certains cadres du groupe SMCP (les « **Managers** » ou les « **Bénéficiaires** »).

Actions attribuées gratuitement en 2019	
Date de l'assemblée générale des actionnaires	7 juin 2019
Date du Conseil d'administration	5 décembre 2019
Nombre total d'actions attribuées	870 460
Nombre total d'actions attribuées aux mandataires sociaux	401 548
Mandataires sociaux :	
Monsieur Daniel Lalonde	110 040
Madame Evelyne Chétrite	110 773
Madame Judith Milgrom	110 773
Monsieur Ylane Chétrite	69 962

Type d'actions attribuées	Nombre d'actions attribuées	Valeur des actions attribuées (en euros)⁴
Actions qui, durant l'année et à raison des mandats et fonctions exercés dans la Société, ont été attribuées gratuitement à chacun des mandataires par la Société et par celles qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce	Monsieur Daniel Lalonde : 110 040 Madame Evelyne Chétrite : 110 773 Madame Judith Milgrom: 110 773 Monsieur Ylane Chétrite: 69 962	1 181 830 1 189 702 1 189 702 751 392
Actions qui ont été attribuées gratuitement, durant l'année à chacun des mandataires, à raison des mandats et fonctions qu'ils y exercent, par les sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce	Néant	Néant
Actions qui, durant l'année, ont été attribuées gratuitement par la Société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, à chacun des dix salariés de la société non mandataires sociaux dont le nombre d'actions attribuées gratuitement est le plus élevé	192 496	2 067 407
Actions qui, durant l'année, ont été attribuées gratuitement par la Société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, à l'ensemble des salariés bénéficiaires ainsi que le nombre de ceux-ci et la répartition des actions attribuées entre les catégories de ces bénéficiaires.	Nombre total : 870 460	9 348 740

⁴ Sur la base du cours de bourse à la clôture le 5 décembre 2019, soit 10,74 euros